



# Licence Professionnelle - Piloter des projets paysagers (Concevoir, conduire et livrer des espaces verts)

Code RNCP : 40134

Diplôme de niveau 6

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers de l'entrepreneuriat parcours Manager et développer une TPE-PME

## Objectifs de la formation

**Devenir responsable de projets, chef d'entreprise, responsable de site, chargés d'affaires, conducteur de travaux**

- Management de projets (de la conception à la réalisation)
- Management d'équipes
- Concepteur de plans commerciaux
- Créateur d'entreprise ou de service
- Gestionnaire (de chantiers, de projets, de site ...)
- Gestionnaire de la communication et du marketing
- Gestion de la clientèle et des fournisseurs
- Gestionnaire des transitions écologiques

## Modalités Pédagogiques

- Etude de cas
- Travaux pratiques en équipe
- Plateforme de cours à distance
- Explication de stratégies entrepreneuriales

## Modalité de validation / Nom du certificateur

Le diplôme est délivré par le CNAM Centre Val de Loire.  
Validation des différentes unités avec l'obligation d'avoir la moyenne en projet tuteuré et le mémoire professionnel

## Modalité de sélection

Sur dossier d'inscription et validation par la commission de sélection (réponse dans la semaine qui suit la commission)

## Public ciblé / Pré-requis

- Titulaire d'un BAC + 2.
- Déclarés aptes par la médecine du travail.
- Aimer le travail en extérieur, disposer d'une bonne aptitude physique aux travaux manuels.
- Esprit managérial.

## Conditions d'inscription

- Inscription [en ligne](#).
- L'inscription est validée par la commission de sélection (CNAM-CFPPA)
- La formation est conditionnée par la signature d'un contrat d'alternance
- Inscription après la rentrée possible, conditionnée selon l'avancée pédagogique de la formation.

## Nos différences

- Alternance en accord avec la saisonnalité des entreprises du vivant
- Participation des professionnels du paysage dans les cours
- Possibilité de réaliser une partie de la formation en distanciel
- Travaux en équipe et en relation avec l'entreprise support

## Durée et rythme de la formation

- 660 heures en centre
- Alternance régulière respectant la saisonnalité du secteur

Ci-contre, un planning prévisionnel :

- Périodes jaunes : EPLEFPA Bourges
- Périodes bleues : EPLEFPA Tours Fondettes
- Zones vertes : périodes en entreprise

	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	dec-25	janv-26	fév-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													
13													
14													
15													
16													
17													
18													
19													
20													
21													
22													
23													
24													
25													
26													
27													
28													
29													
30													
31													

## Voie de formation

Formation en alternance en 1 an  
- contrat d'apprentissage,  
- contrat de professionnalisation  
ou de reconversion



👤 **Chargée de recrutement**

☎ 07 63 74 80 17  
02 48 70 55 15

✉ bourges@cfppa.fr

🌐 www.cfppa.fr

📍 Le Sollier CS18  
18570 Le Subdray



Version Mars 2025



## 2 Sites de formation : Cfppa de Bourges – Cfppa de Tours Fondettes

### Modalités et délais d'accès

- L'entrée en formation peut se faire de septembre à novembre
- Possibilité de mixer distanciel et présentiel

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Accompagnement Personnalisé Individuel
- Présence d'une Référente Handicap dans le centre
- Partenariat avec des structures adaptées : CFAS, MDPH, URAPEDA...
- Salles de cours accessibles aux personnes à mobilité réduite. Par contre en entreprise, cela relève de l'exceptionnel.

### Modalité d'adaptation

A l'entrée en formation, chaque alternant a la possibilité de bénéficier d'un parcours individuel de formation

### Principaux débouchés

- Chef d'entreprise
- Manager junior / responsable de site
- Conducteur de travaux
- Chef de chantier
- Chargé(e) d'affaires

### Suite de parcours possibles

- Écoles Supérieures du Paysage (ingénieur paysagiste d'État)
- Masters (en paysage, urbanisme, environnement)

### Information sur la rémunération de l'Apprenti(e)

La rémunération des apprentis(e)s est fixée en % du SMIC au 1er Janvier 2025 selon l'âge et l'année de formation (barèmes nationaux). Le niveau licence correspond à une 2ème année

Année d'exécution du contrat	Age de l'apprenti	% du smic
Apprenti intégrant pour la première fois l'apprentissage	18-20 ans	51% (918.92€)
	21 à 25 ans	61% (1 099.10€)
	26 ans et plus	100% (1 801.80€)
Apprenti en 3ème année de contrat d'apprentissage	18-20 ans	67% (1 207.21 €)
	21-25 ans	78 % (1 405.40€)
	26 ans et plus	100% (1 801.80)

Aide de 5 000 € pour l'entreprise de moins de 250 salariés ou 2 000€ pour entreprise de plus de 250 salariés + un complément OCAPIAT de 1 200 €

### Les tarifs de formation

7 300 € au 14 Juillet 2024

Pris en charge à 100% par les OPCO de l'entreprise.



Le CFPPA est engagé dans une démarche qualité pour la mise en place des formations.



### Chargée de recrutement

07 63 74 80 17  
02 48 70 55 15

✉ bourges@cfppa.fr

🌐 www.cfppa.fr

📍 Le Sollier CS18  
18570 Le Subdray



Version Mars 2025

### Contenus principaux de la formation

- Connaissance et culture du secteur (approche RSE) - 20 h
- Veille stratégique et concurrentielle - 40 h
- Mémoire professionnel - 40 h
- Comptabilité et gestion - 60 h
- Processus et organisation de l'entreprise - 20 h
- Management de projet - 40 h
- Gestion des hommes et management RH - 40 h
- Langue : anglais professionnel - 50 h
- Mercatique (élaborer un plan marketing autour de l'entreprise support) - 40 h
- Créativité Innovation (élaborer un Business Model et le promouvoir) - 30 h
- Négociation commerciale (concevoir et assurer un plan commercial) - 20 h
- Droit des affaires - 40 h
- Projet tuteuré (un projet sollicité par l'entreprise, travaillé par l'alternant en collaboration avec les enseignants) - 120 h

### 2 Certifications complémentaires ( formation en distancielle)

- Enjeux des transitions écologiques : comprendre et agir 30h
- Intégrer les enjeux écologiques dans les pratiques professionnelle 30h

### Modalités d'évaluation

- Travail d'investigation mené en relation avec l'entreprise
- Analyse stratégique en relation avec le projet ou l'entreprise dans laquelle se trouve le stagiaire ou issue d'une étude de cas
- Analyse financière d'un projet ou l'entreprise dans laquelle se trouve l'alternant (ou étude de cas) et préconisations
- Analyse d'une organisation/de ses process tirée de la réalité dans laquelle se trouve l'alternant ou à partir d'une étude de cas
- « synthèse AGIR projet », onglet 11 de l'outil AGIR (50 %) + Présentation orale de cette synthèse (50%),
- « synthèse AGIR compétences », onglet 19 de l'outil AGIR (50 %) + Présentation orale de cette synthèse et plus particulièrement des compétences que va requérir le projet (50%)
- Plan marketing tiré de la réalité dans laquelle se trouve l'alternant ou issu d'une étude de cas
- Les livrables seront évalués par l'enseignant
- Plan d'action commerciale tiré de la réalité dans laquelle se trouve l'alternant ou issu d'une étude de cas
- Implication dans le travail collectif, étude de cas (30%) + Analyse d'un contrat tiré de la réalité de l'entreprise à défaut étude de cas (40%)+ Questions de cours (30%).

### Date d'échéance de l'enregistrement

31-12-2029

